

INFORMATIONS DE RENTREE
ECOLE d' ESCALQUENS 2019 / 2020
Site : <https://edu1d.ac-toulouse.fr/blog31/ecole-escalquens/>
Mail: ce.0310454a@ac-toulouse.fr

DIRECTION :

La Direction est assurée par Jean-Marc Soler, déchargé totalement de sa classe et que vous pouvez joindre au 05 62 71 73 80 ou par mail : ce.0310454a@ac-toulouse.fr

EFFECTIFS ET REPARTITIONS :

L'école compte cette année 398 élèves répartis dans 15 classes :

	CLASSES	EFFECTIFS	ENSEIGNANTS
5	CP	23	Mme CHARVET
7	CP	24	Mme BEGEY
4	CP	24	Mme GRONDIN
6	CE1	28	Mme GARRIGUES
3	CE1	28	Mme COLLOT
8	CE1	28	Mme GUDEWIEZ
14	CE2	25	Mme BOURGAILH
16	CE2	26	Mme MALIRAT
13	CE2	26	Mme DESFOUR
9	CM1	26	Mme OSSOLA
2	CM1	27	Mme DELAGE
15	CM1	27	Mme HESPERT
11	CM2	29	Mme LEBLAN
10	CM2	29	Mme MARAVAL
12	CM2	29	Mme TESSIER

ASSURANCE :

L'assurance est obligatoire pour les sorties ; vous pouvez souscrire un contrat :

- soit auprès de votre compagnie d'assurance en fournissant à l'école une attestation spécifiant que l'enfant est couvert pour les dommages subis (en particulier les bris de lunettes) : individuelle accident, ainsi que pour ceux causés à autrui, responsabilité civile.
- soit auprès des fédérations de parents (la M.A.E ...)

HORAIRES :

Matin : 9h00 – 12h00

Après-midi : 13h45 – 16h00 (ou 17h les mardis si APC)

Accueil 10 minutes avant

Les entrées se font par le petit portail (accès piétons côté « petit bois ») entre 8h50 et 9h00 et 13h35 et 13h45, ainsi que les sorties à 12h et 16h ou 17h.

Nous vous rappelons que **ces horaires doivent être scrupuleusement respectés.**

En dehors de ces horaires, les entrées se feront par le grand portail, côté parking.

Les enfants peuvent être accueillis le matin dès 7h30 et rester le soir jusqu'à 18h15 sous la responsabilité de l'ALAE.

Sauf cas d'urgence, les locaux scolaires sont interdits pendant les horaires de classe à toute personne étrangère au service ; pour rencontrer les enseignants ou le directeur, il est indispensable de prendre rendez-vous.

Pour récupérer un enfant restant à l'ALAE, il faudra emprunter le grand portail à partir de 17h 30.

MEDICAMENTS :

➤ Aucun médicament ne peut être pris par un élève, ni être donné par un enseignant.

➤ Par mesure de sécurité pour les autres élèves, ne laissez pas votre enfant transporter des médicaments.

En cas de maladie chronique ou de maladie longue, un protocole (PAI) devra être établi très rapidement avec le médecin scolaire.

Prendre contact avec l'enseignant rapidement.

DATES DES CONGES SCOLAIRES :

	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps
S	18/10/19	20/12/19	07/02/20	03/04/20
R	04/11/19	06/01/20	24/02/20	20/04/20

Pont de l'ascension : le vendredi 22 mai sera vaqué.

Vacances d'été : 03 juillet (après la classe)

LIAISON AVEC L'ECOLE :

- Tous les élèves sont munis d'un cahier de correspondance (ou de textes). Réclamez-le à votre enfant et consultez-le chaque jour : il doit rester dans le cartable.
- Merci de compléter avec soin les différents documents : fiches de renseignements (**ne pas oublier d'indiquer au moins un N° de téléphone permettant de vous joindre en cas d'urgence**), assurance scolaire.... **La fiche de renseignement doit comporter une photo d'identité de l'enfant, indispensable lors de toute sortie scolaire.**
- Réunions d'informations et rencontres parents-enseignants : les modalités en seront précisées ultérieurement.
- **Les communications téléphoniques avec l'école doivent être exceptionnelles et réservées aux événements présentant un caractère d'urgence ou de gravité.**
- Toutefois, toute absence d'enfant doit être signalée le jour même par téléphone (laisser éventuellement un message sur le répondeur) ou par courriel (lien sur le site de l'école élémentaire) puis justifiée au retour de l'élève soit par une note sur le cahier de correspondance soit par un pli fermé. En cas de maladie nécessitant une éviction scolaire, les parents doivent en informer le directeur de l'école le plus tôt possible ; un certificat médical sera demandé au retour de l'enfant.
- Les différents règlements (coopérative, sorties, classes d'environnement...) se feront de préférence par chèque libellé au nom de la "Coopérative scolaire".

- N'oubliez pas de consulter régulièrement le site internet de l'école : **<https://edu1d.ac-toulouse.fr/blog31/ecole-escalquens/>**

Toute l'équipe enseignante vous souhaite une bonne rentrée.

Pour l'équipe,
Jean-Marc Soler